

Actualités

Etat 2018 des récifs coralliens de La Réunion

ETAT 2018 DES RÉCIFS CORALLIENS DE LA RÉUNION

Article mis à jour le 22/08/2019

En partenariat avec la Réserve Marine et l'Agence française pour la biodiversité, l'Office de l'eau a procédé à l'évaluation des récifs coralliens des lagons de Saint-Gilles, Saint-Leu, Etang-Salé et Saint-Pierre.

Les lagons de Saint-Gilles, Etang-Salé et Saint-Leu sont en état moyen du fait de la faible vitalité corallienne ; le lagon de Saint-Pierre conserve un bon état.

L'étude présente également une analyse des peuplements en coraux durs et mous, du recouvrement algal, des peuplements de macro-invertébrés benthiques et des poissons herbivores représentatifs de la fonctionnalité écologique des écosystèmes coralliens réunionnais ; des fiches de synthèse pour chacune des 14 stations de mesure complètent le rapport.

[ÉTAT 2018 DES RECIFS CORALLIENS DE LA RÉUNION](#)

Crédit photo : Julien Wickel/MAREX ©



**Pour une gestion
équilibrée et solidaire
de la ressource en eau**



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)